

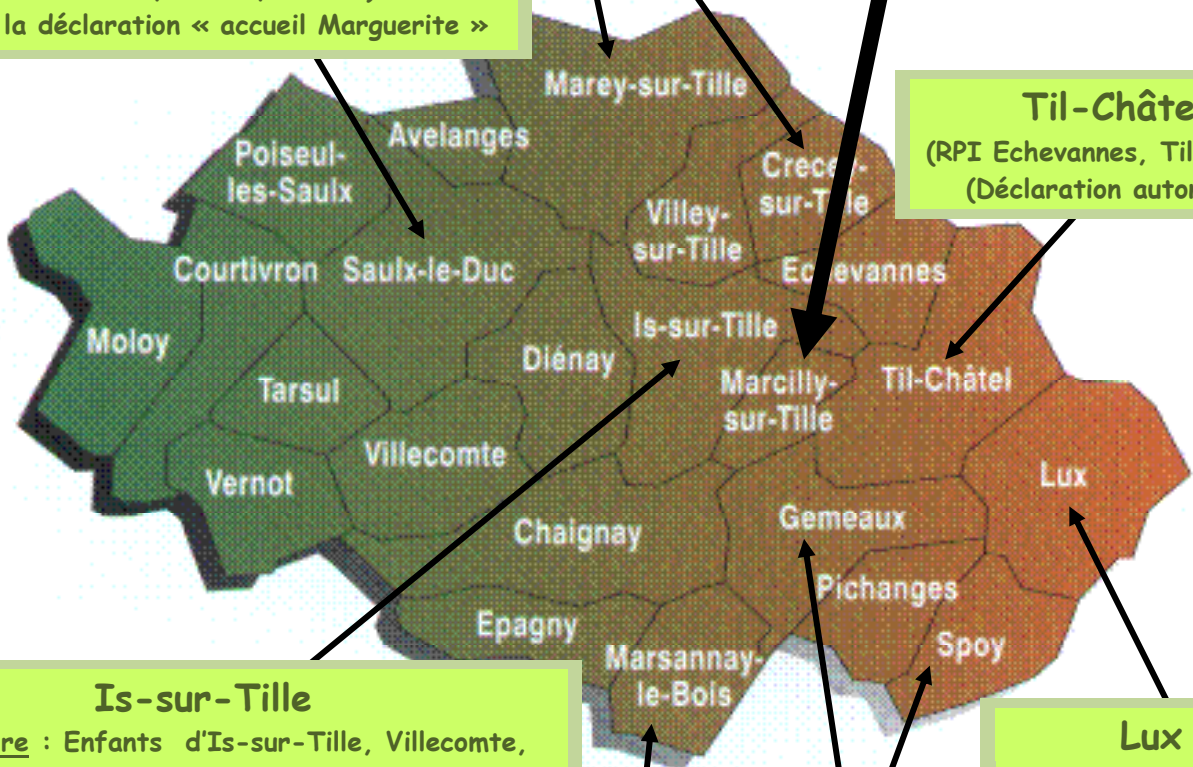
Accueils de Loisirs Périscolaires

Villey-sur-Tille / Marey-sur-Tille
 (RPI Crécey-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Villey-sur-Tille).
 Intégré à la déclaration « accueil Marguerite »

Saulx-le-Duc
 (RPI Avelanges, Courtivron, Poiseul-les-Saulx, Saulx-le-Duc, Tarsul, Vernot)
 Intégré à la déclaration « accueil Marguerite »

Marcilly-sur-Tille
 (Déclaration autonome)

Til-Châtel
 (RPI Echevannes, Til-Châtel)
 (Déclaration autonome)



Is-sur-Tille
Elémentaire : Enfants d'Is-sur-Tille, Villecomte, Diénay, et CLIS
Maternelle : Enfants d'Is-sur-Tille, Villecomte, Diénay, petite et moyenne sections : du RPI Avelanges, Courtivron, Poiseul-les-Saulx, Saulx-le-Duc, Tarsul, Vernot, et du RPI Crécey/Marey/Villey
 (Déclaration autonome)

Lux
 (Déclaration autonome)

**Gemeaux
 Spoy**
 (RPI Gemeaux, Pichanges, Spoy)
 (Déclaration autonome)

Marsannay-le-Bois
 (RPI Chaignay, Marsannay-le-Bois)
 (Déclaration autonome)

* Education à la Citoyenneté et Socialisation

(Intégration de chacun au sein du groupe)

- Par la mise en place de règles de vie collectives dans le groupe.
- Par la sensibilisation au civisme (comportement de chacun et du groupe, ..).
- Par l'expression, la concertation (se faire comprendre, s'écouter, s'intégrer, acceptation des différences),
- Par la participation à la programmation d'une partie des activités, à l'organisation et au déroulement des temps d'accueil, en tenant compte de chacun.
- Par la sensibilisation à l'entraide et la solidarité.
- Par la participation à la réalisation de tâches liées à l'activité (rangement, nettoyage..).

NOTRE PROJET D'ACCUEIL

« Nous avons une démarche pédagogique, car nous voulons proposer plus qu'un simple mode de garde »

Ce qui constitue les fondements du projet pédagogique est commun à tous les sites, nous voulons contribuer à ce que chaque enfant vive des moments agréables, selon ses attentes, tout en visant nos Objectifs Educatifs*. Pour cela nous allons inciter les enfants à s'impliquer dans le déroulement de leurs loisirs :

- En leur donnant des moyens de s'informer (affichages, consignes, discussions,...) afin qu'ils essaient d'être les plus autonomes possible dans l'organisation des temps d'accueil.
- Le contenu des temps d'accueil est défini en concertation entre animateurs et enfants.
- En les responsabilisant dans la vie de l'accueil, dans la gestion du matériel.
- En les consultant car notre évaluation tiendra compte de leur ressenti.

La façon de le faire en revanche est spécifique à chaque site d'accueil (locaux, public, nombre d'enfants, caractéristiques de l'équipe d'animation,...). Ces moyens sont à consulter dans les projets de sites.

* Autonomisation

- Par la Participation à la programmation des activités.
- Par l'implication et la responsabilisation quant à la vie quotidienne (Gestion du matériel, rangement, hygiène, ..).
- Par l'exploration de ses capacités (notamment physiques).
- Par l'apprentissage de règles de sécurité.
- En créant, en jouant.

* Education à l'Environnement

- Par l'observation, l'immersion dans l'environnement local, à l'occasion de visites, de jeux, d'activités de pleine nature... .
- Par la mise en place de règles de vie. Par la sensibilisation à l'écocitoyenneté (conduite de chacun, du groupe, quel impact sur l'environnement).

Accueil de Marcilly-sur-Tille

Directeur : Allan BOBLET

	Maternel (Ecole Arc-en-Ciel) Le nombre d'animateurs est proportionnel au nombre d'enfants	Elémentaire (Ecole Henri Vincenot) Le nombre d'animateurs est proportionnel au nombre d'enfants
Matin	2 animateurs	3 animateurs
Midi	3 animateurs	5 animateurs
	1 personnel de service	
Soir	2 animateurs	3 animateurs

De 7h00 à 7h30 les enfants sont accueillis dans la salle polyvalente de l'école élémentaire, puis dans la salle polyvalente de leur école (maternelle et élémentaire). La restauration a lieu dans la salle polyvalente de l'école élémentaire. Le nombre d'animateurs est proportionnel au nombre d'enfants.

Matin, de 7h00 à 8h50: Accueil échelonné ; animations jusqu'à l'heure de l'école.

Pause méridienne, de 12h00 à 13h50: repas (2 services, pour déconcentrer le nombre d'enfants) ; animations jusqu'à l'heure de l'école.

Soir, de 16h30 à 19h00 (15h30 - 19h00 les vendredis): goûter (fourni par la Mairie) ; animations ; départs échelonnés.

Mercredis : 7h00 à 8h50 et 12h00 à 12h30 (possibilité de transport, repas et après midi au centre de loisirs d'Is-sur-Tille)

- Les animateurs sont joignables par téléphone (maternelle: 03 80 95 37 36 ; élémentaire : 03 80 95 24 96) durant les heures d'accueil, ou disponibles sur place.

- Le Responsable Pédagogique, est joignable à la COVATI (4 Allée, Jean Moulin, BP 16, 21120 Is-sur-Tille. 03 80 95 13 59. enfancejeunesse.covati@wanadoo.fr)

L'animation

L'Aménagement des lieux en différents espaces, doit permettre (dans la mesure du possible) de proposer **des activités diversifiées** (manuelles, lecture, jeux de société, de plein air,...), un coin calme (pour se reposer, lire, raconter des histoires,...). La participation est libre (parfois en étant autonomes), il est possible de ne rien faire ou jouer seul, afin de s'adapter à l'état d'esprit, et de fatigue des enfants, car la journée d'école demande beaucoup d'attention. Possibilité de **stages thématiques** nécessitant parfois plusieurs séances, du matériel particulier, une organisation particulière,....

La pause méridienne

C'est un moment éducatif où, dans la mesure du possible (durée du temps de pause), les enfants ont un moment de détente selon leurs besoins (jeux, activités, temps calmes,...). Le repas doit contribuer à ce que les enfants apprennent à se servir, à partager en servant les autres, goûtent des plats ou des aliments nouveaux, et soient sensibilisés à la notion d'équilibre alimentaire nécessaire à leur développement.

Modalités d'inscriptions et tarification (selon les revenus, Prix par $\frac{1}{4}$ d'heure)

Les inscriptions journalières (matin-repas-soir) se prennent au mois (possibilité de modifications 48h avant), les heures de présences sont facturées par le Trésor Public.

Tranches	Ressources mensuelles	Famille ayant à charge		
		1 enfant	2 enfants	3 enfants
A	0.00 à 609.80	0.21	0.19	0.17
B	609.81 à 990.92	0.31	0.29	0.27
C	990.93 à 1295.88	0.38	0.36	0.34
D	1295.89 à 1829.39	0.43	0.40	0.37
E	1829.40 à 2439.18	0.50	0.47	0.43
F	2439.19 à 3048.98	0.57	0.53	0.50
G	3048.99 et +	0.64	0.61	0.57

Remarque : Un forfait de 1 h est comptabilisé le midi ; Les repas sont fournis par la société SHCB et facturés aux familles par les communes.

LES REGLES DE VIE

« Dans mon accueil... »

Je peux...

- Espérer passer un moment agréable.
- Compter sur des animateurs attentifs (besoins, envies, soucis,...).
- M'impliquer dans le déroulement des temps d'accueil, exprimer mes opinions et mes envies.
- Avoir le choix de jouer librement, avoir des moments de tranquillité, participer à des jeux ou des activités organisées.
- Utiliser les jeux et autres matériels en bon état.

Je ne peux pas...

- Ne pas respecter les règles de vie de l'accueil, agir avec mes propres règles.
- Ne pas respecter les autres, leur tranquillité, leurs choix, qui ils sont,...
- Ne pas ranger le matériel que j'utilise.
- Dégrader les locaux et le matériel que j'utilise ou non.

« Toi j't'aime bien / Toi j't'aime pas ! Mes affaires, c'est pas les tiennes ! »

- Etre respecté comme n'importe quelle autre personne, que je sois différent ou non (sexe, origine ethnique, origine sociale,...).
- Exprimer mon opinion, si elle respecte les autres.
- Exiger qu'on ne touche pas à mes affaires sans ma permission, et qu'on en prenne soin.

- Manquer de respect (insultes, propos racistes, moqueries,...), être violent physiquement, vis-à-vis des autres personnes.
- Faire volontairement passer un mauvais moment à d'autres personnes.
- Remonter un groupe contre une ou plusieurs personnes.
- Toucher ou Prêter les affaires des autres sans avoir leur permission.
- Ne pas prendre soin des affaires des autres ou des miennes.

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte de vols ou de dégradation de matériel personnel.

« J'aime bien quand c'est nickel ! »

- Espérer que le lieu d'accueil soit agréable, et propre.
- Espérer que les autres soient propres (physiquement, leurs vêtements, dans leur façon d'agir).
- M'impliquer dans un fonctionnement qui vise à préserver l'environnement.

- Prendre l'environnement pour une poubelle.
- Ne pas être propre (physiquement, mes vêtements, dans ma façon d'agir).
- Ne pas me laver les mains après être allé aux WC.
- Gaspiller (Eau, papier, énergie,...).

« Le repas c'est sacré ! »

JE PEUX ESPERER :

- Un environnement propre (salle, couverts, les autres,...).
- Passer un repas calme et agréable.
- Avoir des repas de qualité, en quantité suffisante.
- Découvrir des plats ou aliments nouveaux.
- Dans la mesure du possible, avoir des plats adaptés aux régimes particuliers (ex ; allergies, sans porc, ...).
- Me brosser les dents après le repas.

- Chahuter, déranger les autres, jouer avec la nourriture, la gaspiller.
- Ne pas être propre pour aller à table (physiquement, mes vêtements, dans ma façon d'agir et de manger).
- Ne rien manger, refuser systématiquement de goûter les plats.

**Les animateurs sont responsables des enfants dont ils ont la charge.
Ils s'engagent à assurer leur sécurité physique, morale et affective.**